

Hôpital COCHIN  
27, rue du Faubourg Saint-Jacques  
75679 PARIS Cedex 14  
Standard : 01 58 41 41 41

Paris, le 15 Octobre 2015

POLE BIOLOGIE PHARMACIE  
PATHOLOGIE

---

Pr Claire POYART

Chef de Pôle Biologie-Pharmacie-  
Pathologie

[claire.poyart@aphp.fr](mailto:claire.poyart@aphp.fr)

tel : + 33 158411560  
Fax : +33158411548

Cher(e)s Collègues,

Mandatée par l'ensemble de mes collègues chefs de Pôle de Biologie et par le syndicat des biologistes hospitalo- universitaire je propose ma candidature dans le collège des Chefs de Pôle aux prochaines élections à la CME.

Depuis 12 ans je suis chef de Service du Laboratoire de Bactériologie des HUPC. Au cours de ces douze dernières années j'ai assumé plusieurs responsabilités transversales au sein du GH : Présidente de la Commission Recherche du GH, Directrice du pôle recherche du DHU risques et grossesse depuis 2012, co-responsable du CIB, directrice des affaires Médicales de l'Institut Cochin (INSERM1016). Je suis par ailleurs, Présidente de la collégiale parisienne des microbiologistes hospitalo-universitaires de bactériologie-virologie-hygiène.

Consciente des évolutions majeures de nos responsabilités dans le cadre de la loi HPST et de l'APHP, je fais acte de candidature pour défendre **la biologie médicale** en pleine mutation pour laquelle les enjeux sont majeurs à court et à moyen termes. La biologie médicale se doit de remplir avec excellence des missions de soins, de recherche, d'innovation et d'enseignement dans un contexte très contraint.

La non représentation parmi les chefs de Pôle de la biologie, qui est essentielle dans la prise en charge des patients, ne nous apparait pas concevable. De surcroit la sous représentation féminine conforte ma détermination. Ma décision de prendre cette responsabilité est très réfléchie eu égard à la nature des missions qui me seront confiées et l'investissement personnel nécessaire à leurs réalisations. J'assumerai cette responsabilité pour être la représentante de mes collègues et pour défendre à vos cotés les projets et les enjeux que nous aurons à arbitrer dans l'intérêt d'un **service public hospitalo-universitaire de qualité** dont se doit notre institution l'AP-HP.

D'avance, je vous remercie de la confiance que vous m'accorderez.

Recevez, Cher(e)s Collègues, l'expression de mes salutations distinguées.



Pr Claire POYART  
Chef de Pôle Biologie Pharmacie Pathologie